

ment le jeune homme, qui désire confesser mes péchés à cet homme de Dieu.

—Très-bien, mon frère; mais la coutume est de n'entrer ici qu'après la célébration de l'office divin.

—J'ignorais la défense, et je vous demande pardon de ma faute.

—Il n'y a pas de faute, puisque vous ne connaissiez pas la règle. Sortez de la chapelle, et aussitôt après la messe vous pourriez faire votre confession.

—André s'inclina profondément, fit une génuflexion devant l'autel et alla s'agenouiller derrière les fidèles, en frappant sa poitrine avec componction.

—Trois minutes plus tard il était attablé dans un cabaret de la place du Marché, et têt en déjeunant, s'informait de l'adresse du changeur Aaron.

CAAPITRE XVII.

Ce qui se passa chez le changeur Aaron.

—Pendant toute la durée du moyen-âge, alors que les banquiers n'avaient pas encore le monopole du trafic de l'argent, les Lombards et principalement les juifs furent les seuls en Europe à exercer le métier lucratif de changeurs, de prêteurs sur gages ou sur hypothèque, d'usuriers et parfois de fausmonnayeurs.

—Tolérés plutôt que protégés par les princes et les rois qui les considéraient comme une plaie nécessaire, haïs des peuples, bafoués, maltraités, pillés et souvent massacrés par la populace, ou brûlés par ordre de juges aussi ignorants que cruels, comme empoisonneurs publics, voleurs d'enfants ou profanateurs des choses saintes, les juifs, dans ces temps de barbarie, rendaient haine pour haine à leurs persécuteurs et se vengeaient sur les chrétiens de toutes les injures qu'ils en recevaient en les ruinant, par l'usure la plus raffinée, et en suçait pour ainsi dire l'argent de ceux qui avaient le malheur d'avoir affaire à eux, avec plus d'avidité que n'en met une sangsue à se gorger de sang.

—Toujours sous le coup de violentes représailles de la part de leurs victimes, ils avaient pris l'habitude, pour échapper au pillage, de dissimuler leurs richesses sous l'apparence de la plus sordide misère. Obligés par les lois à se soumettre à mille avanies sans se plaindre, ils affectaient la plus profonde humilité, sortaient rarement de leurs demeures et se laissaient parquer comme des animaux immondes dans des quartiers séparés, nommés Juiveries ou Getho, dans lesquels on les enfermait pendant la nuit et dont les clefs étaient remises, chaque soir, à un magistrat spécial. D'ordinaire ils portaient en public des vêtements misérables et souvent une sorte de livrée grotesque, destinée à les signaler de loin à l'horreur ou à la risée.

—Les lois mêmes, qui ne devraient avoir d'autre but que de protéger les citoyens, ne s'occupaient des juifs que pour les humilier; elles les contraignaient à mille obligations ignominieuses ou vexatoires et, non-seulement ne leur permettaient pas d'aspirer aux honneurs d'une magistrature ou d'un emploi public quelconque, mais leur interdisaient, sous les peines les plus sévères, d'entrer dans une église, de se mêler à une cérémonie, de tester en justice et même de passer sur certains ponts, de boire dans le même verre qu'un chrétien, ou de porter d'autre coiffure qu'une calotte jaune.

—Pour eux la justice était l'injustice, la règle l'exception. Voués au mépris et aux mauvais traitements, ces malheureux n'eurent, pendant de longs siècles, que des ennemis et des persécuteurs. Seule, l'Eglise catholique toujours, tolérante, osa prendre leur défense contre les peuples et les rois.

—Oh! par exemple, fit M. Sorbier, ceci est trop fort. Je m'étais promis de ne plus vous contredire, mais il m'est impossible de laisser passer une pareille assertion.

—Vous avez parfaitement raison, il ne faut jamais laisser passer une erreur sans la relever.

—C'est ce que je ferai, et cette fois-ci du moins,

il vous sera difficile de défendre l'Eglise, car dans cette question tout le monde est unanime à la condamner.

—Qui appelez-vous tout le monde? je vous prie.

—Qui? Mais, sans remonter plus loin, le savant Damou, Grégoire, Dulaure, Sismondi, Lambrechts et Volney, l'Institut en 1801, tous les philosophes et une grande partie de nos modernes historiens. Qui encore? Faut-il vous le dire, l'Eglise elle-même qui anathématise les juifs et les déclare un peuple maudit.

—Bravo! fit Fleur-des-Pois.

—C'est tout? dit mon père.

—Trouveriez-vous par hasard que ce ne soit pas assez?

—Je trouverais au contraire que c'est beaucoup trop si je n'avais d'autres témoignages à opposer à ceux de quelques savants suspects, d'un prêtre apostat et d'écrivains qui ne sont, après tout, que des échos de Voltaire.

—Ne serai-je pas indiscret en vous demandant les noms de vos autorités?

—Pas le moins du monde, mon cher voisin, et d'abord puisque vous opposez à ma défense du catholicisme l'Eglise elle-même, je vous dirai que je n'ai trouvé nulle part les anathèmes prétendus portés par elle contre les juifs.

—Le christ son divin fondateur, en mourant sur la croix, loin de les maudire, a dit cette admirable parole: Pardonnez-leur, mon père, ils ne savent pas ce qu'ils font. Et chaque année, pendant la semaine sainte, ce solennel anniversaire de la mort d'un Dieu fait homme par amour, les prêtres, en habits de deuil, mêlent à leurs gémissements une touchante prière pour la conversion du peuple juif. Voilà ce que dit l'Eglise. Voyons maintenant ce qu'elle a fait:

—Vers le milieu du VII^e siècle, saint Grégoire défendit les juifs et les protégea dans tout le monde chrétien.

—Au Xe siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre pleine de félicitations pour la conduite sage qu'ils avaient tenue à ce sujet.

—Dans le XI^e siècle, les juifs, en très-grand nombre, dans les diocèses d'Uzès et de Clermont, furent puissamment protégés par les évêques.

—Saint Bernard les défendit, dans le XII^e siècle, de la fureur des Croisés.

—Innocent II et Alexandre III les protégèrent également.

—Dans le XIII^e siècle, Grégoire IX les préserva, tant en Angleterre qu'en France et en Espagne, des grands malheurs dont on les menaçait; il défendit sous peine d'excommunication, de contraindre leur conscience et de troubler leurs fêtes.

—Clément V fit plus que les protéger; il leur facilita encore les moyens d'instruction.

—Clément VI leur accorda un asile à Avignon, alors qu'on les persécutait dans tout le reste de l'Europe.

—Vers le milieu du même siècle, l'évêque de Spire empêcha la libération que les débiteurs des juifs réclamaient de force, sous prétexte d'usure.

—Dans les siècles suivants, Nicholas II écrivit à l'inquisition pour l'empêcher de contraindre les juifs à embrasser le christianisme.

—Je pourrais citer encore une infinité d'exemples et, vous le voyez, je ne me borne pas à des *on dit*, avec les noms je donne les dates. Mais ce n'est pas tout. Ces exemples, ce n'est pas moi qui les ai recherchés dans l'histoire, celui qui a fait ce travail, celui qui donne un si éclatant démenti aux accusations des Damou, des Grégoire et de tant d'autres, n'est pas un jésuite, un dévot, un clercal, c'est le juif Isaac-Samuel Avigdor, député des Alpes maritimes et orateur du grand sanhédrin ou assemblée des juifs réunie à Paris, le 30 octobre 1806.

—Et l'assemblée tout entière applaudit à ce discours, et à la suite du procès-verbal, ordonna d'imprimer l'arrêté suivant:

—Les députés de l'empire de France et du royaume d'Italie, au synode hébraïque, *pénétrés de gratitude*

pour les bienfaits successifs du clergé chrétien en faveur des Israélites des divers Etats de l'Europe.

—Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes et plusieurs autres ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les juifs du sein des sociétés;

—Arrêtent que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour, pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe.

—Ma foi, dit mon oncle, voilà qui est clair, et pour ma part, j'avoue que je serais assez porté à croire que les juifs en savent au moins autant sur leur histoire que le très-savant M. Damou.

—L'ex-notaire ne répondit rien. Evidemment il perdait chaque jour de son assurance et cette dernière défaite le rendit singulièrement défilant à l'endroit des récits de ses auteurs favoris.

Quant à Henri Sorbier, il prétexta une migraine pour sortir, et Fleur-des-Pois prit la prudente résolution d'écouter, dorénavant, sans rien dire.

—Grâce aux indications que André avait reçues, continua mon père, et à la connaissance parfaite que chacun, dans Cologne, avait de la demeure du riche Aaron, André arriva facilement à la maison du changeur.

—L'apparence plus que modeste du palais d'un des plus opulents banquiers de la ville eût pu faire croire à tout autre qu'il s'était trompé, mais l'ex-notaire, qui avait eu l'occasion d'entrer quelquefois chez les changeurs de Mayence, savait à quoi s'en tenir sur ces apparences de pauvreté et, sans hésiter, il s'engagea dans une allée humide et étroite, au bout de laquelle s'élevait une vieille maison à deux étages, éclairée par de rares et étroites fenêtres garnies de forts barreaux de fer.

—Arrivé au bout de ce couloir, il frappa d'une main résolue à une petite porte cuirassée de plaques boulonnées de gros clous à tête saillante et attendit. Quelques instants s'écoulèrent, puis des pas traînants se firent entendre et un judas en fer, percé de trous, qui permettait aux personnes de l'intérieur de voir sans être vues, s'étant ouvert sous la pression d'un ressort, une voix chevrotante demanda à l'étranger ce qu'il désirait.

—Changer de l'or pour de l'argent, répondit André.

—Une forte somme? continua la voix.

—Non, quelques pièces seulement.

—Les avez-vous sur vous?

—Oui.

—Etes-vous seul?

—Mein Got! vous le voyez bien.

—Alors, c'est bon, attendez un instant.

—Le judas se referma, les verroux furent tirés, puis les pas s'éloignèrent, une corde, tendue de l'intérieur, souleva le dernier barreau et la même voix, mais plus éloignée, cria: poussez la porte et entrez.

—Que de précautions, pensa le jeune homme, on dirait que ces gens me prennent pour un..... Il n'acheva pas et entra brusquement.

—Un petit escalier tournant, en pierres, aux marches humides et usées, était devant lui; il grimpa jusqu'au premier étage et s'arrêta devant une seconde porte, fermée comme la première, mais qui s'ouvrit d'elle-même au premier coup qu'il frappa.

—La chambre dans laquelle il se trouva alors était si sombre que d'abord il se crut seul, mais bientôt il reconnut qu'il était dans le cabinet de Aaron. Quelques grossiers escabeaux et une petite table sur laquelle était scellé un encrier de plomb, en formaient tout l'ameublement.

(A continuer)